



Direction des Affaires Juridiques, Commande Publique et des Assemblées

Secrétariat Général des Assemblées

Ajaccio, le 02 avril 2024

Aux membres du Bureau Communautaire

Objet Convocation d'un Bureau

Agissant en vertu de la délégation du Conseil communautaire prise par délibération n° 2023-096 en date du 17 mai 2023

Le mardi 09 avril 2024 à 17 h 00

Salle du Conseil communautaire Pierre-Jean POGGIALE
Immeuble Alban – 5^{ème} étage

Ordre du jour

Finances - Budget

Rapporteur : Monsieur Xavier Lacombe

1 - Autorisation donnée au Président de solliciter les financements au titre des travaux de pose d'un réseau d'eau potable le long de la RT 20 – Rd point de Caldaniccia jusqu'au forage de Piataniccia – Commune de Sarrola-Carcopino.

Rapporteur : Monsieur Xavier Lacombe

2 - Autorisation donnée au Président de solliciter les financements au titre des travaux d'extension du réseau d'assainissement commune d'Ajaccio RT 22 lieu-dit route de Mezzavia. Cette délibération annule et remplace la délibération N°DB-2023-036 du 5 octobre 2023 reçue en Préfecture le 06 octobre 2023.

Habitat

Rapporteur : Monsieur Alexandre Sarrola

3 - Garantie d'emprunt pour la construction d'une résidence sociale comportant 201 logements PLAI située au Chemin du Stade, 20167 Mezzavia - Avenant n°1 à la convention du 08 juin 2022 (CAPA-ADOMA)

Rapporteur : Monsieur Alexandre Sarrola

4 - Garantie d'emprunt communautaire au profit de la SA d'HLM Erilia dans le cadre de l'opération « Alzo di Leva 3 » à Ajaccio,- Avenant n°1 à la convention du 23 juin 2022 (CAPA-ERILIA)

Le Président
Stéphane Sbraggia